

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 FÉVRIER 2023

L'an **deux mil vingt-trois**, le 07 février, à **vingt heure trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis salle du conseil municipal de Saint-Amand-de-Coly sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **02 février 2023**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : **12**, Votants : **14**.

PRÉSENTS :

MM BREUIL J-L., CESSAC J-B., DEMONEIN J-M., GEOFFROID V., VALADE R., NOUET M., DELPIT M., HAMELIN J., DELPIT G., MMES LAJUGIE Y., LASSERRE M., BERTHELOT-ROULLAND S.

EXCUSÉ(E)S: MM. BARCONNIERE D., BARJOT V., MAGNE A-P., MMES DE VIDO M-P. ; RENAUDIE N., LAJOINIE S., CHASSAIGNE E.

Mme RENAUDIE Nadine a donné procuration à M. DEMONEIN Jean-Michel

MME DE VIDO Marie-Pierre a donné procuration à M. DELPIT Michel

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. VALADE Robert** est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1/Point sur le personnel communal

2/Délibération pour adhésion au CNAS

3/Projet de délibération pour extension de prise en charge des mutuelles aux agents en CDD

4/Point travaux

5/ Proposition de chemin de croix pour l'église abbatiale

6/Compte-rendu des commissions (culturelle...)

7/Programme des animations

8/Point Lotissement

9/Divers

Les sujets programmés à l'ordre du jour seront abordés dans le désordre.

Les Procès-verbaux des 06/12/2022 et 10/01/2023 ont été approuvés à l'unanimité.

1/ Point personnel communal

Un agent technique et un agent administratif sont en arrêt maladie.

Les entretiens individuels sont en cours. Des agents de la cantine signalent des douleurs musculaires (épaules et dos).

2/Projet de délibération pour extension de prise en charge des mutuelles aux agents en CDD

Un agent en contrat VTA demande à bénéficier de la participation communale pour la mutuelle.

Le Maire indique qu'il y a lieu de prendre une délibération pour accorder cette participation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le principe d'accorder une participation pour les agents en CDD. Le projet de délibération sera proposé pour validation au Centre de Gestion. Une autre délibération devra être prise pour en fixer le montant.

3/Point travaux

Troisième lieu :

En attente de l'APS du cabinet d'architecte BERGEY Isabelle.

Restaurant Gardette :

Clause d'insertion : au-dessus de travaux de 300.000€, il y a obligation d'employer un pourcentage de travailleur en réinsertion. Chantier électricité non concerné. Des difficultés à prévoir.

Définition des niveaux d'entraides selon les types de travaux.

4/ Voirie

La commission voirie va refaire le point sur les travaux de réfection (sans les entreprises) en faisant le tour de la commune le samedi 18 février.

Les agents techniques ont passé la lame sur la place de Coly et le chemin de la Chironde. Prévision de déposer du gravier 0/20 pour reniveler le sol (11€ la tonne).

Définir un état des routes.

Prévoir l'entretien des fossés entre la maison de M. ARIAS et la place de Coly.

Concertation avec M. ARIAS concernant la haie.

5/ Délibération CNAS

Le Maire donne en lecture la proposition de renouvellement d'adhésion au CNAS.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition d'adhésion au CNAS.

6/Compte-rendu des commissions

Projet culturel : cf compte-rendu Jean-Baptiste CESSAC (mettre en valeur le patrimoine...)

Commission réunie mardi 17 janvier 2023

Projet établi par les associations et la mairie

Elaboration prévisible pour fin juin 2023.

7/Programme des animations

Voir tableau – prévoir de mettre en couleur les actions proposées par la mairie.

Prévoir des animations sur Coly

8/Formation

Prévoir en 2024 une formation pour les employés, les bénévoles et les élus concernant l'utilisation du défibrillateur et les gestes de premier secours.

9/Chemin de Croix

Mme CHEVALIER se propose de venir exposer sa maquette du chemin de croix à St Amand.

Rencontre à envisager et autorisation à prévoir auprès des responsables ecclésiastiques.

10/Point Lotissement Mortefond

Une nouvelle demande a été adressée à la mairie. Elle concerne le lot n°8.

11/Sollicitation voyage scolaire

Une demande d'aide pour le voyage scolaire à Toulouse du 05 au 07 avril 2023 de Elvin Janneau, domicilié sur notre commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'allouer la somme de 100€ pour le voyage scolaire de Elvin Janneau.

12/Repas des aînés du 26 février

Le repas sera assuré par notre agent Laurent CHEYROU.

Courrier d'invitation à envoyer via La Poste. Date limite de réponse fixée au 17 février.

Pour les conjoints de moins de 65 ans, une participation de 10€ sera demandée. Un bus sera à disposition pour aller chercher les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

Un cadeau sera distribué aux administrés qui ne peuvent pas venir au repas, celui-ci sera distribué par les conseillers.

13/Félibrée

Des ateliers fabrication de fleurs ont lieu :

- à Aubas : les lundis 6 et 20 février à 20h et les lundis 13 et 27 à 14h – salle des fêtes
- à Montignac : les mardis à 14h30 et les jeudis à 19h30 – salle du Mètre Cube.

Des ateliers de couture ont lieu les mardis et jeudis à 14h15 – Maison Duchène Montignac – entrée par Place Bertran de Born. Problème des portes ?!! à voir.

14/Adressage

Les plaques de numéro qui restent seront distribuées par les conseillers municipaux.

15/SDE24

Une charte de sobriété a été créée et mise en place (Cf Dossier)

A mettre en ligne sur le site.

Le chauffage du Vieil Hôpital est à revoir et à améliorer..

16/SMD3

La commune de Coly ne pourra pas sortir du SMD3 en 2023.

Mise en place des cartes (26 ouvertures paran).

Prévoir un courrier explicatif pour les administrés de Coly.

17/Divers

Commissions : réunions prévues

- Communication : mardi 28/02 à 17h30 – salle du Conseil Municipal à St Amand
- Voirie : le 18/02 à 8h30 à Coly
- Projets : 22/02 à 17h30 - salle du Conseil Municipal à St Amand

- Culturel : 21/02 à 17h30 - salle du Conseil Municipal à St Amand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40

OBSERVATIONS

Signatures du Conseil

Le Maire,

V. GEOFFROID